ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ART. 53 RC

Schwerzenbach, le 4 novembre 2026

Meier Tobler reçoit une offre publique d'achat d'Ahlsell – le conseil d'administration recommande à l'unanimité de l'accepter

- Le groupe suédois Ahlsell propose CHF 45,50 nets au comptant par action de Meier Tobler. Cela correspond à une prime d'environ 30,8 pour cent sur le cours moyen pondéré en fonction du volume (PRMP) des 60 derniers jours de négoce.
- Le conseil d'administration recommande à l'unanimité d'accepter l'offre. Selon la Fairness Opinion d'IFBC, le prix est équitable et adéquat d'un point de vue financier.
- La principale actionnaire, Meier Capital AG, détenant 58,55 % des actions, et son propriétaire, Silvan G.-R. Meier, président du conseil d'administration, soutiennent l'offre et ont convenu de céder leurs actions à Ahlsell.
- Ahlsell souhaite collaborer avec la direction en place et préserver les emplois ainsi que la présence locale de l'entreprise en Suisse. Meier Tobler devrait continuer à fonctionner en tant qu'entreprise indépendante au sein du groupe Ahlsell.
- Le délai d'acceptation de l'offre court du 5 novembre au 2 décembre 2026. Le règlement est prévu au premier trimestre 2027.

L'offre

Ahlsell, un grossiste technique leader dans les pays nordiques, a publié aujourd'hui une offre publique d'achat portant sur toutes les actions nominatives détenues par le public de Meier Tobler Group SA. Ahlsell propose CHF 45,50 nets au comptant par action. La valeur totale de l'offre s'élève à environ CHF 492 millions. Le prix de l'offre correspond à une prime d'environ 30,8 pour cent sur le cours moyen pondéré en fonction du volume (PRMP) des 60 jours de négoce précédant la publication de l'offre.

Recommandation du conseil d'administration

Les négociations avec Ahlsell ont été menées pour Meier Tobler par Alexander von Witzleben, membre du conseil d'administration. Sur la base d'un examen approfondi et de la Fairness Opinion d'IFBC, le conseil d'administration recommande à l'unanimité aux actionnaires d'accepter l'offre. IFBC estime que le prix de l'offre est équitable et adéquat d'un point de vue financier. Le conseil d'administration explique dans son rapport comment il a géré les éventuels conflits d'intérêts.

> « L'offre convainc autant Meier Tobler que nos actionnaires : l'entreprise bénéficie d'un propriétaire solide issu de sa propre branche et les actionnaires reçoivent un prix équitable avec une prime attrayante. »
> Alexander von Witzleben, membre du conseil d'administration de Meier Tobler

Motifs de la recommandation

Distributeur spécialisé dans plusieurs branches opérant dans les pays nordiques, Ahlsell s'adresse à une clientèle professionnelle active dans l'industrie, les infrastructures et l'installation. Fort de 150 ans d'histoire, le groupe est financièrement solide et possède une vaste expérience en matière d'acquisitions. Ce faisant, il poursuit le développement à long terme des entreprises en collaboration avec la direction en place. Cela consitue une base solide et stable pour l'avenir de Meier Tobler au sein du groupe Ahlsell.

Meier Tobler et Ahlsell sont tous deux actifs dans la vente B2B de produits de chauffage, de ventilation et de climatisation sur leurs marchés respectifs. Avec la transaction prévue, Ahlsell entend soutenir la stratégie de croissance à long terme de

Meier Tobler. Le savoir-faire des deux parties se complète idéalement : ensemble, elles peuvent élargir leur assortiment, conquérir de nouveaux segments de clientèle et améliorer ainsi l'offre proposée aux clients.

Les deux entreprises partagent en outre une culture et des valeurs communes. En tant que membre du groupe Ahlsell, Meier Tobler aura accès au savoir-faire et aux ressources en matière de numérisation et d'intelligence artificielle du groupe et pourra s'appuyer sur l'expérience de ce dernier dans le domaine de la transition énergétique, dans un contexte de progression de la décarbonation du parc immobilier suisse. L'élargissement de l'assise financière créera des conditions favorables pour les investissements à long terme.

> « Ahlsell connaît notre activité comme aucune autre entreprise. En outre, Ahlsell est un propriétaire stratégique à long terme qui partage nos valeurs et nos racines d'entreprise familiale. Au sein du groupe, nous aurons accès à un savoir-faire supplémentaire, notamment en matière de numérisation, d'assortiment, d'approvisionnement et de logistique. Je suis convaincu qu'il s'agit de la bonne décision pour nos collaboratrices et collaborateurs, nos clientes et clients ainsi que nos fournisseurs. »
> Roger Basler, CEO de Meier Tobler

L'actionnaire principal soutient l'offre

Meier Capital SA détient 58,55 pour cent des actions et appartient à Silvan G.-R. Meier, président du conseil d'administration. Elle soutient l'offre et a convenu avec Ahlsell d'apporter ses actions à l'offre. Silvan G.-R. Meier a conclu un accord identique pour les actions qu'il détient directement. Tous deux reçoivent pour leurs actions le même prix que tous les autres actionnaires.

> « Ce n'est pas facile pour moi. Meier Tobler porte mon nom, j'ai marqué de mon empreinte l'entreprise pendant de nombreuses années et les adieux sont douloureux. Mais selon moi, la responsabilité signifie faire ce qui est juste pour l'avenir de l'entreprise. Ahlsell nous a contactés et, comme le conseil d'administration, je suis convaincu qu'elle est le meilleur propriétaire pour Meier Tobler. »
> Silvan G.-R. Meier, actionnaire principal et président du conseil d'administration de Meier Tobler

L'avenir de Meier Tobler

Ahlsell voit dans les compétences de Meier Tobler en matière de production de chaleur et de systèmes climatiques ainsi que dans son organisation de service un complément précieux pour le groupe. Ahlsell se réjouit de collaborer avec la direction actuelle et souhaite maintenir les emplois et la présence locale de Meier Tobler en Suisse. Elle soutiendra également Meier Tobler dans le domaine de la numérisation et pour le développement de son assortiment.

> « Meier Tobler est une entreprise forte et bien établie avec un modèle commercial très similaire au nôtre. Nous avons en commun notre forte orientation vers la clientèle et savons que nos collaboratrices et collaborateurs sont la clé de notre succès. De plus, Meier Tobler apporte un savoir-faire spécialisé qui complète parfaitement notre groupe. C'est à nos yeux une étape importante sur notre trajectoire de croissance : Ahlsell s'implante ainsi en Suisse, un marché attractif au cœur de l'Europe, et se dote d'une plateforme pour poursuivre sa croissance. »
> Claes Seldeby, CEO d'Ahlsell

Conditions et calendrier

L'offre est soumise aux conditions mentionnées dans le prospectus de l'offre, à savoir un taux d'acceptation minimal de 80 pour cent et les autorisations des autorités compétentes et en matière de droit de la concurrence requises. Le délai d'acceptation de l'offre court du 5 novembre au 2 décembre 2026 à 16h00 (CET), le délai supplémentaire devant courir, sauf modification, du 7 au 18 décembre 2026. Il est prévu qu'une assemblée générale extraordinaire élise le nouveau conseil d'administration et décide de la décotation à la mi-décembre, avec effet à la date d'exécution dans les deux cas. Le règlement est attendu au premier trimestre 2027. Ahlsell prévoit ensuite de retirer les actions de Meier Tobler de la cote de la SIX Swiss Exchange et, si les conditions légales sont remplies, d'indemniser les actionnaires restants par le biais d'un squeeze-out.

Documents

Le prospectus de l'offre, le rapport du conseil d'administration et la Fairness Opinion sont disponibles sur www.ahlsell-tender-offer.com. Le prospectus peut en outre être commandé gratuitement auprès d'UBS : swiss-prospectus@ubs.com, +41 44 239 47 03.

Renseignements complémentaires
Meier Tobler, Martina Högger, responsable Communication d'entreprise
+41 44 806 44 50, martina.hoegger@meiertobler.ch, meiertobler.ch/fr/investisseurs

Ahlsell, Weronica Nilsson, Head of Communication, +46 10 471 19 00, weronica.nilsson@ahlsell.se

À propos de Meier Tobler
L'entreprise Meier Tobler a été fondée en 1937. Le siège principal du spécialiste suisse de la technique du bâtiment se trouve à Schwerzenbach, dans le canton de Zurich. Les actions de Meier Tobler sont négociées à la SIX Swiss Exchange (sigle : MTG | SIX). Meier Tobler emploie environ 1 300 collaboratrices et collaborateurs dans toutes les régions linguistiques de Suisse. L'entreprise est spécialisée dans les domaines du commerce, de la production de chaleur, des systèmes climatiques et de l'entretien et de l'assistance technique. Dans le cadre de son activité de commerce, Meier Tobler fournit à ses partenaires B2B des composants et du matériel d'installation pour le chauffage, la ventilation, la climatisation et les sanitaires. Les divisions Production de chaleur et Systèmes climatiques planifient et fournissent aux partenaires d'installation des solutions efficaces sur le plan énergétique pour tous les types de bâtiments. Dans le domaine de l'entretien et de l'assistance technique, Meier Tobler propose des prestations de service 24 heures sur 24, partout en Suisse, pour toutes les installations livrées dans le parc résidentiel et commercial, tout au long de leur cycle de vie.

À propos d'Ahlsell
Un grossiste technique leader dans les pays nordiques et baltes, Ahlsell propose ses produits et services à une large clientèle active dans l'industrie, les infrastructures et l'installation. Spécialisée dans plusieurs branches, Ahlsell a réalisé un chiffre d'affaires d'environ SEK 52 milliards en 2025. L'entreprise emploie près de 8000 personnes. Elle possède 300 succursales, des centres logistiques modernes et une plateforme numérique bien établie. Chaque jour, Ahlsell honore sa promesse à ses clients : simplifier le travail des professionnels. En tant que leader du marché, elle se fixe pour objectif clair de contribuer à façonner une société plus durable. Plus d'informations sur ahlsellgroup.com.

Cette annonce événementielle est disponible sur le site meiertobler.ch/fr/investisseurs.

Remarques importantes

NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION, IN WHOLE OR IN PART, IN, INTO OR FROM ANY JURISDICTION WHERE TO DO SO WOULD CONSTITUTE A VIOLATION OF THE RELEVANT LAWS OR REGULATIONS OF SUCH JURISDICTION. THIS PRESS RELEASE DOES NOT CONSTITUTE AN OFFER TO BUY OR THE SOLICITATION OF AN OFFER TO SELL ANY SECURITIES.

La présente communication est fournie exclusivement à titre informatif et ne constitue ni une offre d'achat ou d'émission, ni une invitation à soumettre une offre de vente d'actions nominatives ou d'autres titres de participation de Meier Tobler Group AG (« **Meier Tobler** »), ni un prospectus ou une communication similaire au sens des articles 35 ss ou 69 de la Loi fédérale sur les services financiers. La présente communication ne fait pas partie de la documentation relative à l'offre publique d'acquisition. Les conditions complètes de l'offre publique d'acquisition figurent dans le prospectus d'offre du 4 novembre 2026 (le « **Prospectus d'Offre** ») d'Ahlsell AB (publ) (« **Ahlsell** » ou l'« **Offrante** »). Les actionnaires de Meier Tobler Group AG sont invités à lire attentivement le Prospectus d'Offre et la documentation relative à l'offre, ceux-ci contenant des informations importantes concernant l'offre. La documentation relative à l'offre est ou sera disponible sur les sites Internet indiqués dans le Prospectus d'Offre.

Déclarations prospectives

La présente communication contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne constituent pas des faits historiques ou qui se rapportent à des événements futurs et sont soumises à des risques et incertitudes. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation des transactions décrites dans la présente communication ou quant à leur réalisation aux conditions envisagées. Ni Meier Tobler ni Ahlsell ne s'engagent à mettre à jour ou à adapter publiquement les déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Restrictions relatives à l'Offre

L'offre publique d'acquisition (l'« **Offre** ») n'est présentée, directement ou indirectement, dans aucun État ou juridiction dans lequel l'Offre serait illicite ou contreviendrait de toute autre manière aux lois ou réglementations applicables, ou dans lequel elle obligerait Ahlsell, une société anonyme constituée et existant selon le droit suédois et ayant son siège à Stockholm, en Suède, ou ses filiales à modifier ou adapter de quelque manière que ce soit les conditions de l'Offre, à effectuer des dépôts supplémentaires auprès d'autorités étatiques, réglementaires ou autres, ou à prendre d'autres mesures en relation avec l'Offre.

Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels États ou juridictions. Les documents relatifs à l'Offre ne peuvent être distribués dans de tels États ou juridictions ni y être envoyés, et ne peuvent être utilisés aux fins de solliciter l'acquisition de valeurs mobilières de Meier Tobler Group AG par des personnes ou des sociétés ayant leur domicile ou leur siège dans de tels États ou juridictions.

Pour une présentation complète des restrictions relatives à l'Offre, il est renvoyé au Prospectus d'Offre publié ce jour.

NOTICE TO U.S. HOLDERS

Shareholders of Meier Tobler Group AG (the "Company") in the United States are advised that the registered shares of the Company ("MTG Shares") are not listed on a U.S. securities exchange and that the Company is not subject to the periodic reporting requirements of the U.S.

Securities Exchange Act of 1934, as amended (the "Exchange Act"), and is not required to, and does not, file any reports with the U.S. Securities and Exchange Commission (the "SEC") thereunder.

The offer by Ahlsell AB (publ) (the "Offer") will be made for the registered shares of the Company, a Swiss company whose shares are listed on SIX Swiss Exchange, and is subject to Swiss disclosure and procedural requirements, which are different from those of the United States.

The Offer will be made in the United States pursuant to Section 14(e) of, and Regulation 14E under, the Exchange Act, subject to the exemption provided under Rule 14d-1(c) under the Exchange Act for a tier I tender offer (the "Tier I Exemption"), and otherwise in accordance with the requirements of Swiss law. Accordingly, the Offer will be subject to disclosure and other procedural requirements, including with respect to withdrawal rights, settlement procedures, waiver of conditions and timing of payments that are different from those applicable under U.S. tender offer procedures and laws. Holders of MTG Shares resident in the United States (each a "U.S. Holder") are urged to consult with their own legal financial and tax advisors (including with respect to Swiss law) regarding the Offer.

To the extent permissible under applicable law or regulations, Ahlsell and its affiliates or their brokers may from time to time purchase, or arrange to purchase, MTG Shares outside the Offer. Any such purchases will be disclosed as required by applicable law and regulation.

The receipt of cash pursuant to the Offer by a U.S. Holder may be a taxable transaction for U.S. federal income tax purposes and under applicable U.S. state and local laws, as well as foreign and other tax laws. Each holder of MTG Shares is urged to consult his or her independent professional advisor immediately regarding the tax consequences of an acceptance of the Offer.

Neither the SEC nor any securities commission of any State of the U.S. has (i) approved or disapproved of the Offer; (ii) passed upon the merits or fairness of the Offer; or (iii) passed upon the adequacy or accuracy of the disclosure in the Offer documents. Any representation to the contrary is a criminal offence in the United States.

Reference is made to the offer prospectus published today for full offer restrictions and an overview of certain key differences with U.S. tender offer procedures and laws.

United Kingdom

The communication of the offer documents is not being made, and has not been approved, by an authorised person for the purposes of Section 21 of the Financial Services and Markets Act 2000, as amended, in the United Kingdom.

La présente communication est également disponible en italien, en français et en anglais. La version allemande fait foi.